

**Comté de Lotbinière
Municipalité Saint-Sylvestre**

Assemblée régulière du conseil de Saint-Sylvestre tenue **le 7 avril 2014**, à 20 heures, à la Salle Bonne Entente, sous la présidence de monsieur le maire Mario Grenier, et à laquelle sont présents les conseillers suivants : Roger Couture, Gilbert Bilodeau, Maryse Lapointe, Étienne Parent. Raynald Champagne présent à partir de 20 heures 10 minutes.

Roland Gagné, absent.

Résolution numéro 40 -2014

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Étienne Parent, appuyé par Gilbert Bilodeau et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour en ajoutant la modification de la résolution numéro 15-2014.

Résolution numéro 41 -2014

Adoption du procès-verbal du 3 mars 2014

Il est proposé par Maryse Lapointe, appuyé par Roger Couture et résolu à l'unanimité que le procès-verbal du 3 mars 2014 soit adopté tel que préparé par la secrétaire.

Résolution numéro 42 -2014

Remboursement pour des agents de sécurité lors des glissades 2014

Il est proposé par Étienne Parent, appuyé par Roger Couture et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Sylvestre paie un montant de \$ 320.00 à Corporation DÉFI, pour les frais des agents de sécurité lors de la soirée du 31 janvier 2014, à l'occasion de la fin de semaine des glissades.

Résolution numéro 43-2014

Demande d'aide financière pour la Fondation de l'école L'Astrale

Il est proposé par Maryse Lapointe, appuyé par Gilbert Bilodeau et résolu à l'unanimité de verser un montant de \$ 100 comme contribution financière à la Fondation de l'école l'Astrale.

Résolution numéro 44-2014

Adhésion Patrimoine et Histoire des Seigneuries de Lotbinière

Attendu que nous faisons partie de la MRC de Lotbinière, que la municipalité de Saint-Sylvestre contribue à l'histoire et au patrimoine, il est proposé par Roger Couture, appuyé par Gilbert Bilodeau et résolu à l'unanimité que nous adhésions à Patrimoine et Histoire des Seigneuries de Lotbinière au montant de \$ 40 (corporation) pour l'année 2014.

Résolution numéro 45-2014

Frais de déplacements et location d'équipements de l'inspecteur municipal et du préposé des travaux extérieurs

Il est proposé par Gilbert Bilodeau, appuyé par Roger Couture et résolu à l'unanimité que les frais de kilométrage de l'inspecteur municipal et du préposé aux travaux extérieurs soient défrayer au coût de \$ 0.90 /km, que pour l'utilisation du tracteur, le taux soit de \$ 50 /heure, la scie mécanique \$ 5/ heure que ces taux soient effectifs à partir du 1 mai 2014.

Résolution numéro 46-2014

Reddition compte pour subventions MTQ

Attendu que le Ministère des Transports a versé une compensation de \$ 148 963 pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2013 ;

Attendu que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur les routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité ;

Attendu que la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées ;

Attendu qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété ;

Pour ces motifs, sur une proposition de Gilbert Bilodeau, appuyé par Roger Couture, et unanimement résolu et adopté que la municipalité de Saint-Sylvestre informe le ministère des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Résolution numéro 47 -2014

Demande de signature d'une entente de partenariat fiscal

CONSIDÉRANT que l'Entente de partenariat fiscal et financier 2007-2013 entre le gouvernement du Québec et les municipalités est arrivée à échéance à la fin de 2013;

CONSIDÉRANT que cette entente s'inscrivait dans une volonté commune de modifier, dans un esprit de partenariat, les relations et les façons de faire entre le gouvernement et les municipalités en dotant celles-ci de revenus prévisibles et stables;

CONSIDÉRANT qu'en 2012, divers comités techniques ont été mis sur pied afin d'évaluer les différentes composantes, les modifications et les bonifications à être apportées à l'Entente ainsi que les modalités de répartition entre les municipalités;

CONSIDÉRANT qu'en juin 2013, le gouvernement a soumis une proposition financière représentant 10,52 milliards de dollars comparativement à une première proposition représentant 10 milliards;

CONSIDÉRANT que, pour les membres de la Fédération québécoise des municipalités, cette dernière proposition se traduisait par des gains estimés à 317,4 millions de dollars par rapport à la proposition initiale;

CONSIDÉRANT que, de plus, les municipalités doivent supporter dès 2014 les impacts budgétaires des modifications comptables apportées au traitement des remboursements de la taxe de vente du Québec (TVQ), modifications ayant des impacts financiers majeurs pour une majorité de celles-ci, et ce, sans contreparties adéquates;

CONSIDÉRANT le fait que le rejet, par les autres intervenants municipaux, de cette proposition fut une erreur;

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités a adopté la résolution CA-2014-02-13/03 dans laquelle il sollicite l'appui des membres de la Fédération;

Il est proposé par : Roger Couture
Et appuyé par : Gilbert Bilodeau

DE DEMANDER au gouvernement du Québec de procéder dès maintenant à la signature d'une entente sur la base de la proposition du 7 juin 2013;

DE TRANSMETTRE copie de la résolution aux personnes suivantes : madame Pauline Marois, chef du Parti québécois et première ministre du Québec, monsieur Nicolas Marceau, ministre des Finances, monsieur Sylvain Gaudreault, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, monsieur Philippe Couillard, chef de l'opposition officielle, monsieur François Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, monsieur Éric Forest, président de l'Union des municipalités du Québec, et monsieur Richard Lehoux, président de la Fédération québécoise des municipalités.

Résolution numéro 48 -2014

Demande d'aide financière au Cercle de Fermières de St-Sylvestre

Attendu qu'une demande d'aide financière a été présentée par les Fermières de St-Sylvestre à l'occasion de leur 14^e édition de leur gala d'amateurs le 4 mai 2014; il est proposé par Maryse Lapointe, appuyé par Raynald Champagne et résolu à l'unanimité de verser un don au montant de \$ 125, qui correspond au remboursement de la location de salle pour cet événement.

Résolution numéro 49 -2014

Modification de la résolution 15-2014

Dérogation mineure pour Catherine Monahan

Attendu qu'une demande de dérogation mineure a été déposée par madame Catherine Monahan, concernant la propriété du 479 rue Principale, lot 4 212 197 ; que la marge latérale droite du bâtiment principal est inférieure à deux mètres ; que le comité consultatif en urbanisme a étudié la demande, qu'il a émis une recommandation sur le dossier, que l'abri d'auto devra conserver sa vocation actuelle, qu'il devra rester tel quel, qu'il recommande à madame Monahan de régulariser par acte notarié, l'écrit fait par le voisin lors de la construction de l'abri d'auto ; en conséquence, il est proposé par Roger Couture, appuyé par Gilbert Bilodeau et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité Saint-Sylvestre accepte la demande de dérogation mineure présentée par madame Monahan.

Rencontre des personnes et période de questions des citoyens

- Monsieur Christian Routhier est venu déposer une demande pour une contribution financière pour l'achat d'une surfaceuse pour l'entretien des sentiers de motoneige. Les membres du conseil vont étudier la demande et revenir en mai avec une réponse.
- Monsieur Pierre Labbé fait part aux membres du conseil qu'il serait bon d'avoir un comité de suivi au niveau de la population concernant le projet éolien. Ce sous-comité pourrait écouter les citoyens qui ont des questionnements par rapport au projet.

Rapport des comités

Bibliothèque : Affiche pour identification de la bibliothèque La Rencontre.

Loisirs : La patinoire s'est terminée dans la semaine du 17 mars, malgré le froid de la fin de semaine du 22-23 mars 2014.

Soumissions pour les travaux au salon des jeunes afin de donner l'accès aux toilettes. Nous avons demandé à Simon Napert et Martin Gagné de soumissionner pour le projet. Une seule soumission a été déposée, soit celle de Simon Napert au montant de \$ 8 423 plus taxes, soit un montant total de \$ 9684.34. Nous devons avoir besoin d'un électricien pour déplacer un luminaire ainsi que les interrupteurs en bas des marches.

Résolution numéro 50-2014

Acceptation de la soumission pour les travaux d'accès aux toilettes

Il est proposé par Étienne Parent, appuyé par Roger Couture et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de Construction Simon Napert Inc au montant de \$ 9 684.34 taxes incluses pour la réalisation des travaux donnant accès aux toilettes au salon des jeunes.

Matières résiduelles : Ouverture des soumissions le 2 avril 2014 pour l'achat d'un nouveau camion. Réunion du comité de la régie le 2 avril 2014.

Centre Multifonctionnel : Des documents supplémentaires ont été demandés afin de poursuivre les démarches auprès du ministère de l'environnement. La compilation des analyses d'eau depuis juillet 2010 pourrait justifier et répondre à certaines exigences.

Inspecteur municipal : Le 31 mars, Gaétan Bilodeau et Ginette Roger ont rencontré Alexandre Prince du Laboratoire d'expertise de Québec afin de valider certaines informations en vue des tests environnementaux et de sol pour les travaux d'égouts sur la rue Principale.

Le 3 avril 2014, nous avons rencontré Olivier Bourque de WSP afin de regarder le plan proposé en vue des travaux d'égout sur la rue Principale.

Problème d'égout au 239 rue Côté, réparation temporaire. En mai, on va installer un regard à cet endroit et un autre face au 285 rue Côté. Les terrains de ces propriétés devront être remis en état.

Gaétan Bilodeau a manifesté le désir de diminuer ces tâches. Nous devons planifier cette transition et regarder ce que la municipalité souhaite comme inspecteur municipal.

M.R.C. : La résolution d'appui pour le projet éolien à St-Sylvestre sera adoptée à la séance des maires le 12 avril prochain à Joly.

Salle municipale : Rien à mentionner.

Pompier : On devra statuer sur le taux horaire de la formation.

Salon des jeunes : Il y aura vente de chocolats de Pâques comme activité de financement.

Développement local : C'est plus de 140 personnes qui étaient présentes à la soirée d'information sur le projet éolien le 19 mars dernier. Selon les commentaires reçus, les gens ont apprécié la rencontre. Le comité s'est réuni le 3 avril à St- Séverin, sans les promoteurs afin de discuter des attentes de chacune des municipalités.

Domaine du Radar, le 20 mars dernier une rencontre a eu lieu avec Pablo Monténégro Rousseau, Richard St-Laurent, Jacques Bouffard et Ginette Roger afin de répondre aux questions concernant le nouvel îlot ainsi que l'implantation de résidences/chalets sur ces terrains.

Chemin de St-Rémi, la semaine dernière nous avons reçu des nouvelles de Stéphane Pinel et Louise Bourgeois. Ils ont terminé leur périple le 26 mars dernier à Ste-Florence en Matapédia. Ils ont marché pendant 53 jours consécutifs. Chacune des municipalités rencontrées ont confirmé la volonté d'accueillir le Chemin de St-Rémi. Ils reviendront prochainement nous informer de la suite du projet.

Corporation DÉFI : Rien à mentionner.

Comité famille : MADA, compilation des 53 questionnaires qui touchent 103 personnes de la municipalité St-Sylvestre, soit près de 10 %. Nous sommes à élaborer l'historique et le portrait du milieu.

Corporation Craig et Gosford : Rien pour l'instant.

Résolution numéro 51-2014

Adoption des comptes à payer

Il est proposé par Raynald Champagne, appuyé par Roger Couture et résolu à l'unanimité que les comptes suivants soient acceptés à partir du numéro 4335 à 4406 inclusivement tel que présentés dans le rapport.

Varia : Diner spaghetti de la sureté du Québec, le 27 avril à Laurier-Station.

Levée de l'assemblée est faite à 21 heures 15 minutes, l'ordre du jour étant épuisé.
Adopté à la séance du 5 mai 2014.

Maire

Secrétaire-trésorière

Je, Mario Grenier, maire atteste que la signature du présent procès verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.

Maire